



LISTE D'ENTENTE COMMUNALE

NOS PROJETS POUR VOUS !

Avant tout projet, nous devons communiquer sur l'état des finances de la Commune ! Dans le mandat précédent, deux budgets ont vu les impôts augmenter de 25 % ! D'un endettement quasi nul en début de mandat, le poids de la dette par habitant de Villé était déjà de 650 € fin 2006. En 2007, le conseil municipal a dû voter des prêts-relais (200.000 € en octobre, 300.000 € en novembre). L'imprévision ne peut plus être une méthode de gestion, nous nous engageons à revenir à une imposition planifiée plus proche de la moyenne nationale !

NOS PRINCIPES D'INTERVENTION :

Pour toutes les Villaises et tous les Villois, NOUS VOULONS

LE RENFORCEMENT DU SERVICE PUBLIC :

Nous maintiendrons à Villé, dans la maison des services publics, tous les organismes qui ont pour mission de faire valoir le droit des citoyens (Sécurité Sociale, CRAV, etc...).

Nous créerons un poste d'écrivain public qui servira de lien entre les administrations et les personnes.

Nous aménagerons la mairie pour permettre l'accès de ses services aux personnes à mobilité réduite.

LE MAINTIEN D'UN OUTIL EDUCATIF DE QUALITE :

Le collège quittera le deuxième étage de l'école primaire. Nous nous engageons à maintenir la vocation scolaire et éducative de cet espace libéré afin de mettre à disposition de nos jeunes et de leurs enseignants, un outil de qualité qui leur donnera le maximum de chance de réussite dans leur vie future.

En concertation avec la Communauté des Communes, nous étudierons la possibilité d'installer au sein de l'école un centre périscolaire, afin d'éviter les déplacements à pied de nos jeunes, sur une route à circulation importante jusqu'au centre d'hébergement de la route de Basseberg.

LA SÉCURISATION DE NOTRE CADRE DE VIE :

Nous nous engageons à finaliser le plan de circulation dans Villé et la signalisation. Nous concerterons les riverains, les usagers et les services compétents tout en faisant de la sécurité notre objectif premier.

LE MAINTIEN D'UN PAYSAGE PRIVILEGIE :

Nous favoriserons le maintien d'une forêt d'agrément. Les produits de la chasse seront affectés à l'entretien régulier des chemins ruraux.

Nous réactiverons le dossier des friches agricoles entre Triembach, Albé et Villé, projets laissés à l'abandon par la municipalité précédente.

METTRE EN AVANT LES CONCEPTS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT :

Nos convictions dans ces domaines s'activeront à chaque fois qu'il s'agira de réhabiliter un bâtiment (matériaux adaptés pour favoriser les énergies renouvelables,..).

SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE :

Conscients que la richesse de la vie sociale est liée à la densité de la vie associative, nous nous engageons à apporter notre soutien à toutes les initiatives allant dans ce sens.

PRENDRE EN COMPTE LES « VERRUES » URBAINES :

Aujourd'hui deux édifices dénaturent notre cadre de vie : l'ancien abattoir et les F.T.V. Des études ont déjà été réalisées pour la réhabilitation de l'abattoir. Nous trouverons une affectation définitive à cet édifice en tenant compte des sollicitations associatives et sportives.

Concernant les FTV, nous nous engageons à impulser la concertation avec le propriétaire et les collectivités territoriales concernées, pour trouver une amorce d'un projet de réhabilitation.

RECONSIDÉRER LES TRAVAUX PROGRAMMÉS:

Nous nous engageons à réaliser les travaux de la requalification urbaine et de l'aménagement des abords du collège. Les plans seront néanmoins revus pour donner la priorité à la sécurité !

Lors d'une prochaine parution, nous vous ferons part de nos projets concernant la place de Villé au sein du canton.

Tous ensemble, nous réussirons !